



**Les trois représentants du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) au Conseil électoral permanent (CEP) ont fixé, lundi, leur position par rapport à la décision du CSPJ de revenir sur leur choix pour éviter une crise à l'institution électorale, a appris HPN.**

Les conseillers Salnave Exantus et Yves Benoit Jean-Marie, deux des trois représentants du pouvoir judiciaire au CEP, sont sortis de leur silence pour fixer leur position face à la dernière décision des membres du CSPJ de revenir sur leur choix antérieur.

« Nous ne démissionnons pas pour quelque soit la raison. Nous ne sommes pas responsables des erreurs [s'il y en avait] des membres du CSPJ. Nous sommes des membres inamovibles du CEP, selon la Constitution », ont déclaré à tour de rôle Yves Benoit Jean-Marie et Salnave Exantus.

Le ton à moitié élevé, les deux conseillers précisent : « nous sommes indépendants. Pas même le président de la République n'a pas le droit de nous demander de démissionner voire les membres du CSPJ ».

« Si nous commettons des fautes « graves » dans le cadre de notre travail au Conseil électoral, nous sommes prêts à répondre devant la Haute Cour de justice mais sinon... »

Dans leur prise de position commune, les trois conseillers électoraux ont demandé aux membres du pouvoir judiciaire de respecter la loi, et ont confié qu'ils sont entrain de travailler, pour l'instant, sur la réalisation des prochaines élections.

Depuis sa mise en place, le 21 août dernier, le Conseil électoral permanent de six membres, à l'exception des représentants du Parlement, est décrié par plusieurs secteurs de la société, à cause notamment de la façon de désignation due les représentants du CSPJ au Conseil électoral.

Pour calmer les appréhensions, les membres du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire avaient décidé de reprendre le processus de désignation de leurs trois représentants au CEP, en reprenant le processus du vote.

## **Haïti-Élections : « Nous ne démissionnons pas », déclarent les représentants du CSPJ au CEP**

Écrit par SFD/HPN

Lundi, 08 Octobre 2012 15:55

---

Après plusieurs reports, le pouvoir judiciaire a prévue de réaliser, le mardi 9 octobre en cours, de nouvelles élections pour désigner de nouveaux représentants au CEP.

Sylvestre Fils Dorcilus

[dsylvestrefils@yahoo.fr](mailto:dsylvestrefils@yahoo.fr)